

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## ATTRIBUTION DE MARCHE

### MANDATS DE FONDS DEDIES

#### «CAPITAL DEVELOPPEMENT FRANCE »

#### MARCHE 2017FRR03

Paris, le 5 septembre 2018

Dans le cadre de son programme d'investissement en actifs non cotés dans l'économie française, le FRR a lancé le 15 juin 2017 une procédure concurrentielle avec négociation visant à sélectionner plusieurs prestataires de services d'investissements qui, dans le cadre d'un mandat de gestion discrétionnaire, auront chacun la responsabilité de créer et de gérer un fonds dédié pour le FRR.

Ce fonds sera investi exclusivement sur le segment du capital développement/transmission. Ces investissements seront destinés à financer majoritairement des PME, et éventuellement des TPE ou des ETI, dont le siège social ou l'activité principale est situé en France.

A l'issue du processus de sélection, le FRR a décidé de sélectionner les offres des candidats suivants :

<b>AZULIS CAPITAL</b>
<b>LBO FRANCE GESTION</b>
<b>ISATIS CAPITAL</b>

Les mandats sont attribués pour **une durée de dix (10) ans** reconductibles pour **deux (2) périodes d'une (1) année**.

Le FRR se félicite de la qualité des dossiers reçus dans le cadre de ce marché et remercie l'ensemble des sociétés qui se sont portées candidates.

\*\*\*\*\*

Le FRR est un établissement public administratif de l'Etat créé par la loi en 2001. Doté d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire, il a pour mission de gérer les sommes qui lui ont été affectées jusqu'au 31 décembre 2010 afin de constituer des réserves destinées à contribuer à la pérennité des régimes de retraites.

Contact presse : 01 58 50 99 02

